

Monsieur Lucien PROST
Tillay
71220 SUIN

Le 12 novembre 2010

Réf : 12/11-10

Objet : Débat public sur le projet d'accélération de
la mise à 2x2 voies de la RCEA entre Montmarault
et Mâcon/Chalon-sur-Saône

Monsieur,

Je vous remercie de l'intérêt que vous portez au débat et de la contribution que vous m'avez adressée.

Je tiens d'abord à vous réaffirmer l'indépendance de la Commission ainsi que je l'ai longuement développé lors de la réunion de Charnay-lès-Mâcon. Les membres de cette Commission sont très attachés à ce que ce débat soit ouvert et libre comme vous le souhaitez. Je vous reprecise néanmoins que nous n'avons pas d'avis à donner sur le projet et qu'il ne m'appartient pas de répondre à vos observations générales sur son bien fondé.

Concernant les propos tenus par le Directeur régional de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement de Bourgogne sur la possibilité d'aménager des itinéraires alternatifs de manière à dissuader les usagers potentiels de la RCEA de les employer, vous avez noté que j'ai été moi même étonnée de ces propos. Je demande donc au maître d'ouvrage de préciser ce point et je vous adresserai dans les plus brefs délais sa réponse. La densité de la réunion a pu le conduire à faire une réponse incomplète sur ce point important.

Par ailleurs, vous faites des propositions alternatives d'aménagement de la portion de la RCEA entre Mâcon à Paray le Monial. Le débat étant ouvert à des propositions de ce type, je vous suggère de les présenter lors d'une réunion publique, à Cluny ou Paray le Monial par exemple. Si vous souhaitez intervenir en ce sens, il serait bien que vous me le fassiez savoir afin que l'on réserve un temps suffisant (bien que nécessairement bref) pour votre prise de parole et qu'éventuellement si vous n'avez pas la possibilité de le faire, la DREAL puisse situer vos propositions sur une carte à projeter.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération.

La Présidente de la CPDP



Claude BREVAN